



Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2012-2013

Ministère des Transports

ISSN #1718-7168

On peut obtenir un autre format sur demande

This document is also available in English.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE BUDGET DES DÉPENSES ET LA PLANIFICATION
AXÉE SUR LES RÉSULTATS - 2012-2013

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Les transports constituent l'une des pierres d'assise de la prospérité de l'Ontario. Une grande partie de ce que nous valorisons, soit nos emplois, nos loisirs et l'accès aux soins de santé et à l'éducation, dépend de la qualité et de l'accessibilité de notre système de transport.

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) aspire à devenir un chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises, qui permet de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée. Pour concrétiser cette vision, le ministère appuie les principales priorités du gouvernement provincial, soit un Ontario plus fort, un Ontario plus écologique et un meilleur Ontario pour les familles.

Le MTO concentre ses efforts sur cinq priorités principales :

Accroître le nombre d'usagers des transports en commun, en collaboration avec ses partenaires, dans le but d'en faire une option intéressante et abordable de remplacement de l'automobile. Le ministère travaille à étendre ses services, à promouvoir l'intégration et à réduire les embouteillages.

Promouvoir un réseau de transport multimodal efficace pour les personnes et des marchandises. Le ministère collabore avec des partenaires, notamment le gouvernement fédéral, afin d'optimiser l'utilisation de tous les modes de transport, et il va dans le sens des objectifs de la province en matière d'économie et de changements climatiques.

Promouvoir la sécurité routière en vue de demeurer l'un des territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord. Le ministère s'appuie sur l'éducation, la législation, la réglementation et la conception des routes pour assurer la sécurité et l'efficacité des transports dans la province.

Améliorer l'infrastructure des routes et des ponts, et l'infrastructure frontalière de l'Ontario au moyen d'investissements stratégiques dans l'ensemble de la province.

Intégrer le principe de durabilité dans le processus décisionnel, les programmes, les politiques et les opérations du ministère par la conscientisation et par la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité.

Vision du MTO

Faire figure de chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises en vue de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée.

Priorités et stratégies du MTO

1. Accroître le nombre d'usagers des transports en commun

Collaborer avec nos partenaires pour améliorer le transport en commun grâce à l'élargissement des services, à la promotion de l'intégration et à la réduction des encombrements.

Initiatives

- Carte Presto
- Programme provincial de financement par la taxe sur l'essence
- Service du réseau GO dans les deux sens, tous les jours

2. Promouvoir un réseau de transport multimodal

Collaborer avec nos partenaires, notamment le gouvernement fédéral, afin d'optimiser l'utilisation de tous les modes de transport tout en allant dans le sens des objectifs de la province en matière d'économie et de changements climatiques.

Initiatives

- Plan régional de transport
- Revitalisation de la gare Union
- Stratégie de développement de la porte continentale
- Lien air-rail

3. Promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord.

Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route par la sensibilisation, la législation et la réglementation, et concevoir des routes qui soient les plus sécuritaires et efficaces possibles.

Initiatives

- Initiatives de sensibilisation du public et de sécurité des véhicules commerciaux
- Amélioration de la collecte des amendes et améliorations réglementaires

4. Améliorer l'infrastructure des routes et des ponts et l'infrastructure frontalière de l'Ontario

Améliorer l'infrastructure des transports de l'Ontario grâce à des investissements stratégiques dans les routes, les ponts, les installations frontalières et le transport local dans l'ensemble de la province.

Initiatives

- Autoroute de Windsor-Essex
- Amélioration des aires de service autoroutières
- Prolongement de la 407 Est

5. Intégrer le principe de durabilité

Mettre en œuvre la stratégie du ministère en matière de durabilité et poursuivre les activités de sensibilisation du ministère.

Initiatives

- Parcs de véhicules hybrides et électriques
- Plaques d'immatriculation pour véhicules écologiques
- Énergie renouvelable dans certains aéroports éloignés

Activités du ministère

Par ses activités, la **Division des politiques et de la planification** fait la promotion d'un système de transport multimodal sûr, efficace et durable qui favorise des collectivités fortes, une meilleure qualité de vie et une économie prospère. La Division effectue la planification à long terme nécessaire pour réduire les embouteillages dans les zones urbaines et faciliter la circulation des personnes et des biens sur nos routes et aux passages des frontières. Elle gère également les politiques et les programmes de transport en commun, les principaux investissements dans l'infrastructure de transport en commun et les relations du ministère avec Metrolinx, l'organisme de transport en commun de l'Ontario. Voici quelques-unes des initiatives en question :

- Collaboration avec Metrolinx pour la mise en œuvre du Plan régional de transport (PRT);
- Élaboration de plans et de stratégies de transport multimodal à grande distance visant à appuyer le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe et le Plan de croissance du Nord de l'Ontario;
- Amélioration du service et des installations du réseau GO Transit par l'ajout d'éléments d'infrastructure et d'équipement, et par une réponse diligente aux attentes en matière de service à la clientèle;
- Investissement dans le transport en commun municipal par le versement d'une partie des recettes provinciales provenant de la taxe sur l'essence à 93 réseaux de transport en commun dans 120 collectivités;
- Collaboration avec Metrolinx et Infrastructure Ontario pour la construction du Lien air-rail, un lien ferroviaire dédié entre la gare Union et l'Aéroport international Pearson;
- Soutien apporté à la revitalisation de la gare Union, un projet mené en partenariat avec Metrolinx, la ville de Toronto et le gouvernement fédéral;
- Soutien apporté aux projets de transport en commun rapide des régions d'Ottawa, de Durham et de Waterloo, ainsi qu'au remplacement des tramways de Toronto;
- Élaboration de recommandations sur l'infrastructure, les politiques et la réglementation, visant à améliorer la compétitivité du système de transport multimodal de marchandises en Ontario;
- Révision du système réglementaire régissant les autobus interurbains en Ontario;
- Supervision des exigences relatives au poids et aux dimensions des véhicules pour que toutes les combinaisons tracteur-remorque respectent des normes rigoureuses de sécurité, de productivité et de protection de l'infrastructure;
- Mise sur pied de relations et d'activités de participation avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'Ontario en ce qui concerne le mandat du ministère, et pour orienter le développement actuel et futur de l'infrastructure de transport dans la province;
- Intégration de la durabilité au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux opérations du ministère par la mise en œuvre d'une stratégie de durabilité et par la poursuite des activités de sensibilisation.

La **Division de la sécurité des usagers de la route** joue un rôle de premier plan pour que l'Ontario demeure l'un des territoires de compétence ayant les routes les plus sûres en Amérique du Nord. Elle collabore avec de nombreux partenaires afin d'améliorer la sécurité routière et la mobilité grâce à la surveillance, à la promotion et à la réglementation d'une conduite responsable, et à l'application des lois régissant les véhicules commerciaux. Voici quelques-unes des initiatives en question :

- Contribution aux objectifs nationaux de sécurité routière par une collaboration active avec d'autres territoires de compétence;
- Amélioration de la sécurité des usagers de la route et des véhicules par des modifications apportées aux lois et aux règlements, en consultation avec les principaux intervenants et d'autres partenaires;
- Suite donnée aux recommandations des coroners;
- Élaboration d'un programme d'évaluation et d'éducation à l'intention des nouvelles entreprises de transport par camion et par autobus en Ontario;
- Soutien apporté au programme de sécurité routière de la province avec mise en œuvre de stratégies de marketing social et de campagnes d'éducation du public;
- Collaboration avec les organismes d'intervenants et les partenaires communautaires dans le but de sensibiliser davantage le public aux questions de sécurité routière et de promouvoir la prudence au volant;
- Amélioration des programmes visant les conducteurs de véhicules commerciaux, par ex. modernisation des règles sur les horaires pour les conducteurs commerciaux et amélioration des exigences d'inspection quotidienne des véhicules commerciaux;
- Plus grande attention accordée aux conducteurs débutants par la réglementation des écoles de conduite de toute la province, la mise en œuvre d'un nouveau programme d'apprentissage et le maintien de la vérification des écoles de conduite;
- Modernisation du mode de collecte des données sur les collisions, les services de police pouvant transmettre les rapports de collision entre véhicules motorisés par voie électronique. Cela permettra de réduire le nombre d'erreurs et d'accélérer la production d'information critique aux fins de l'analyse des tendances en matière de sécurité routière. De même, une initiative visant à permettre la certification par voie électronique des documents destinés aux tribunaux permettra de réduire les temps d'attente des demandes provenant des services policiers ou d'ailleurs;
- Amélioration des services publics par la production en ligne des versions mises à jour des manuels à l'intention des conducteurs et des chauffeurs de camion, ainsi que des outils de calcul des frais d'immatriculation des véhicules commerciaux;
- Suite de la modernisation et de l'amélioration de la prestation de services avec des analyses et des examens permanents des programmes, une attention particulière étant accordée à la sécurité routière, à la responsabilité financière et au service à la clientèle.

La **Division de la gestion des routes provinciales** répond à l'engagement pris par le ministère de fournir un système de transport sûr, efficace et fiable en supervisant les fonctions d'exploitation, d'entretien, de génie, de construction et d'administration des programmes pour le réseau routier provincial. La Division supervise l'entretien des routes toute l'année et protège les investissements publics dans l'infrastructure routière. Elle fournit également des services aéroportuaires dans 29 collectivités nordiques éloignées ainsi que des programmes et des services de traversier dans des collectivités comme l'Île Pelée. Voici quelques-unes de ces initiatives :

- Construction de l'autoroute Windsor-Essex (la construction a réellement commencé pendant l'été 2011);
- Prolongement de la route 407 vers l'est entre Brock Road, à Pickering, et la route 35/115;
- Améliorations en cours sur l'autoroute 417 à Ottawa, dont l'aménagement de voies supplémentaires et l'amélioration des ponts entre la route 416 et le chemin Anderson;
- Suite de l'élargissement de la route 11/17 à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon, ces travaux ayant été entrepris en 2010. L'élargissement de la route améliorera la circulation et la sécurité;
- Suite des travaux de réaménagement des aires de service des routes 400 et 401. À la date actuelle, 14 aires de service ont été réaménagées et sont entièrement opérationnelles. Deux autres sites ouvriront en 2012, et trois en 2013;
- Suite de la gestion des contrats d'entretien du réseau routier avec les fournisseurs de services du secteur privé et modifications novatrices apportées aux contrats pour assurer la prestation efficace et efficiente de services qui sont conformes aux normes, optimisent les ressources et assurent des conditions de conduite sécuritaires;
- Suite de la mise en œuvre de technologies d'entretien hivernal comme les Systèmes d'information météorologique, les techniques antigivrage et d'autres méthodes novatrices en matière de sécurité des routes et de gestion de l'utilisation du sel et des autres matériaux;
- Travaux sur les échangeurs dans le secteur Seaton de l'autoroute 407 ETR (notamment Sideline 26 à court terme), qui amélioreront grandement le lien entre la communauté et les régions situées plus à l'ouest et à l'est, ce qui encouragera la croissance résidentielle et commerciale et, par conséquent, le développement de la communauté. Seaton devrait ainsi devenir un modèle de communauté durable;
- Construction d'un nouvel échangeur à l'intersection de la route 400 et de la route de comté 5, qui contribuera au maintien de 2 300 emplois en Ontario, et qui favorisera le développement industriel local en encourageant les compagnies à s'installer dans le secteur par la création d'un lien direct vers la route 400.

Le **Programme d'administration du ministère**, mis en œuvre par la Division des services ministériels, fournit aux unités d'exploitation du MTO des services et un soutien, notamment un soutien administratif, des conseils et des services de qualité et économiques qui répondent aux besoins du ministère et des organismes centraux du gouvernement. Voici quelques-unes des principales initiatives en question :

- Amélioration des mesures de contrôle et accroissement de la participation des employés et de la diversité à l'échelle du ministère, et promotion des valeurs de la fonction publique de l'Ontario (FPO) que sont la confiance, l'équité, la diversité, l'excellence, la créativité, la collaboration et l'efficacité;
- Fourniture de véhicules sécuritaires, économiques et écologiques à tous les clients membres de la FPO qui mènent à bien les principales activités de leur ministère;
- Direction de l'établissement des coûts et des prix des nouvelles initiatives proposées par les programmes ministériels, surveillance de la conformité du ministère en matière de frais relatifs aux revenus non fiscaux, et conseils connexes;
- Direction de la définition d'un cadre stratégique relatif à la diversité et à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- Coordination des demandes d'accès à l'information concernant le ministère des Transports présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, prestation d'un service à la clientèle efficace et promotion d'une culture d'ouverture et de transparence;
- Fourniture d'un leadership en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et de mesures visant à accroître la protection des fonds de renseignements personnels du ministère;
- Soutien en ressources humaines, y compris en efficacité organisationnelle, gestion de la performance et du talent, développement du leadership et relations de travail stratégiques;
- Fourniture d'un leadership pour le développement de la planification d'urgence du ministère, et la capacité de réaction et de reprise des activités visant à assurer la sécurité du public et la continuité du service;
- Identification et mise en œuvre des stratégies de gestion des économies liées aux charges directes de fonctionnement à l'échelle du gouvernement, et d'autres activités de gestion des dépenses.

Les activités de l'unité **Technologie de l'information** comprennent la maximisation des avantages pour les clients ministériels de la FPO et le soutien aux stratégies et aux objectifs ministériels en information et technologie de l'information. Le Groupement du travail et des transports du ministère est chargé de ces tâches. Voici quelques-unes des initiatives en question :

- Mise en œuvre à temps et dans le respect des budgets de projets technologiques qui apportent des solutions à des problèmes opérationnels, améliorent la prestation des programmes, ouvrent de nouveaux débouchés et améliorent le service à la clientèle;
- Fourniture de conseils stratégiques et de leadership sur l'utilisation efficace de l'information et de la technologie de l'information;
- Sécurité et intégrité de tous les systèmes et réseaux et protection de la vie privée;
- Réduction de l'empreinte technologique et de la complexité de l'environnement technologique grâce à une uniformisation et à un virage vers l'exécution axée sur les composants. L'objectif est de concevoir des solutions fondées sur des modèles comportant des éléments réutilisables et des processus reproductibles;
- Modernisation des applications clients : projet de modernisation des activités de sécurité des usagers de la route, migration des applications vers le Centre des données de Guelph, Projet de renouvellement du Système de suivi des projets d'amélioration des immobilisations, avis électroniques, Projet de remplacement des cartes de paiement, Projet de solutions technologiques pour l'infrastructure routière, normes d'emploi, renouvellement des applications des Services de règlement des différends et de la Commission des relations de travail;
- Hébergement du Centre de livraison des solutions .NET, le fournisseur central de l'ensemble du développement de solutions technologiques .NET de Microsoft à l'intention de la FPO. Le Centre de livraison des solutions .NET fournit des services à l'ensemble des groupements d'ITI et couvre l'ensemble des produits Microsoft .NET dont SharePoint, Dynamics, le développement de l'application client .NET, l'hébergement des mises en œuvre et des applications .NET disponibles dans le commerce par l'environnement de mise en œuvre de solutions .NET.

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

Accroissement du nombre d'usagers des transports en commun

- Progrès des projets du Plan régional de transport, dont le projet de service d'autobus rapides VIVA et la construction du tunnel de la partie centrale du projet de ligne transurbaine de train léger sur rail Eglinton-Scarborough Crosstown;
- Progrès en vue de la livraison du Lien air-rail reliant la gare Union et l'Aéroport international Pearson, deux des plaques tournantes les plus achalandées en Ontario;
- Mise en œuvre des améliorations du réseau GO Transit, notamment : projet de Georgetown South, travaux de construction bien avancés; introduction du service GO Train à Kitchener-Waterloo et Guelph; ajout d'une nouvelle gare GO (Allandale Waterfront) à Barrie; ajout de plus de 3 500 places de stationnement dans l'ensemble du réseau GO; accroissement de la capacité de plusieurs trains; lancement d'une application GO Mobile;
- Déploiement du système de carte PRESTO sur l'ensemble du système GO, la majorité des grands réseaux entourant Toronto et les parties principales du réseau de la CTT;
- Soutien à la mise en œuvre de projets de transport en commun rapide à Ottawa et dans la région de Durham;
- Mise en œuvre du Programme provincial de financement par la taxe sur l'essence, qui permettra aux municipalités de financer des améliorations de services, par ex. ajout d'autobus, allongement des itinéraires, prolongement des horaires, accroissement de l'accessibilité et amélioration de l'infrastructure de sécurité;
- Élaboration des *Lignes directrices en matière d'aménagement axé sur les transports en commun* pour permettre aux urbanistes et aux promoteurs immobiliers de créer des communautés axées sur le transport en commun.

Promotion d'un réseau de transport multimodal pouvant assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises

- Mise en œuvre du Modèle de prévision pour la région élargie du Golden Horseshoe, une plateforme commune de déplacements multimodaux pour l'automobile, le transport en commun et les marchandises, pour le ministère des Transports, le ministère de l'Infrastructure et Metrolinx, en vue de l'intégration des objectifs de gestion de la croissance dans la planification des transports;
- Progrès du projet de voies réservées aux véhicules multioccupants sur la route 417, dans la région d'Ottawa, du chemin Eagleson à l'échangeur de la route 7, sur 15,8 km. Fin des travaux prévue pour l'automne 2014.

Promotion de la sécurité routière

- En matière de sécurité routière, l'Ontario est en tête des provinces et des États en Amérique du Nord;
- Maintien d'un programme de signalement obligatoire par les médecins, qui demeure l'un des plus stricts en Amérique du Nord. Traitement de près de 200 000 rapports médicaux chaque année;
- Collaboration avec plus de 150 groupes communautaires de la province pour accroître la sensibilisation à la conduite sans danger au moyen d'initiatives locales;
- Suite de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation relatives à l'efficacité des programmes de permis de conduire pour les conducteurs âgés;
- Tenue de plus de 8 600 séances de formation de groupe pour conducteurs âgés, de 15 000 entrevues liées aux points d'inaptitude et de 100 000 inspections de camions chaque année;
- Suite de la promotion et de la distribution de la campagne jeCONDUIS, un programme innovant sur la sécurité routière qui vise à sensibiliser les jeunes conducteurs aux risques et aux conséquences des mauvaises habitudes de conduite;
- Mise en œuvre de la carte-photo de l'Ontario dans 21 centres de ServiceOntario, le 25 juillet 2011. Déploiement par ServiceOntario du projet carte photo de l'Ontario dans tous ses centres pour la fin de 2012.

Amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario

- Direction des initiatives de planification du transport de longue distance qui protégeront les principaux nouveaux couloirs de la région élargie du Golden Horseshoe, en vue de la création de futures infrastructures routières et de transport en commun;
- Investissement de plus de 2,5 milliards de dollars en 2011-2012 dans la conception, l'ingénierie, la propriété, la construction et l'amélioration, aux fins de la réparation et du développement du réseau de routes et de ponts de l'Ontario;
- En partenariat avec Infrastructure Ontario, lancement d'une initiative d'examen et de modernisation de 20 des 23 aires de service routières existantes, ce qui créera environ 2 500 emplois. Une fois les travaux achevés, création de 100 à 150 emplois à chaque aire de service;
- Début de la construction intégrale de l'autoroute Windsor-Essex, de 1,4 milliard de dollars, l'un des plus importants projets routiers de l'histoire de l'Ontario. L'autoroute séparera les circulations locale et internationale et assurera une circulation efficace des personnes et des marchandises au passage frontalier de Windsor-Detroit, tout en apportant des avantages communautaires et environnementaux;
- Annonce du nom du soumissionnaire privilégié sélectionné pour la conception, le financement et l'entretien de la route 407 Est, pour la phase I, entre le chemin Brock à Pickering et Harmony Road à Oshawa. On prévoit la création d'environ 148 km de nouvelles voies, de 26 structures routières dont 10 échangeurs et 2 échangeurs complexes entre autoroutes, ainsi que 31 grandes structures de traversée de cours d'eau;
- Remplacement rapide d'un pont autoroutier sur la route 417 à Ottawa (avenue Carling).

Intégration de la durabilité

- Intégration de la durabilité dans le développement des plans de transport multimodal à longue distance, par l'utilisation d'une méthode par « éléments fondamentaux » visant à identifier et à sélectionner les options de gestion de la demande de transports, d'optimisation du système et d'amélioration du réseau de transport;
- Lancement du Programme d'encouragement pour les véhicules électriques en juillet 2010. Jusqu'ici, le programme a donné lieu au versement de 190 paiements d'incitatifs et à l'émission de plus de 390 plaques d'immatriculation pour véhicules écologiques;
- Collaboration du Centre de gestion du parc automobile avec le Bureau d'écologisation de la FPO pour mettre sur pied un ensemble ambitieux d'objectifs de réduction de la consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre. Ces objectifs s'inscrivent dans un plan quinquennal (2009 à 2014) visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du parc de véhicules de la FPO de 22,6 pour cent. Pendant l'exercice 2011-2012, dépassement de 2 pour cent de la cible prescrite pour le parc de véhicules de la FPO, le résultat cumulatif étant de 71 pour cent de l'objectif global.

Mesure du rendement

Suivi des progrès accomplis dans le cadre de nos priorités pour assurer la réalisation des objectifs.

Nombre d'utilisateurs des transports en commun en croissance dans les grands centres urbains

Les services ordinaires et spécialisés des systèmes de transport en commun desservant les 15 principaux centres urbains de l'Ontario ont transporté 736 millions de passagers en 2010. Ce nombre devrait passer de 785 millions de déplacements en 2011 et à 833 millions d'ici 2013.

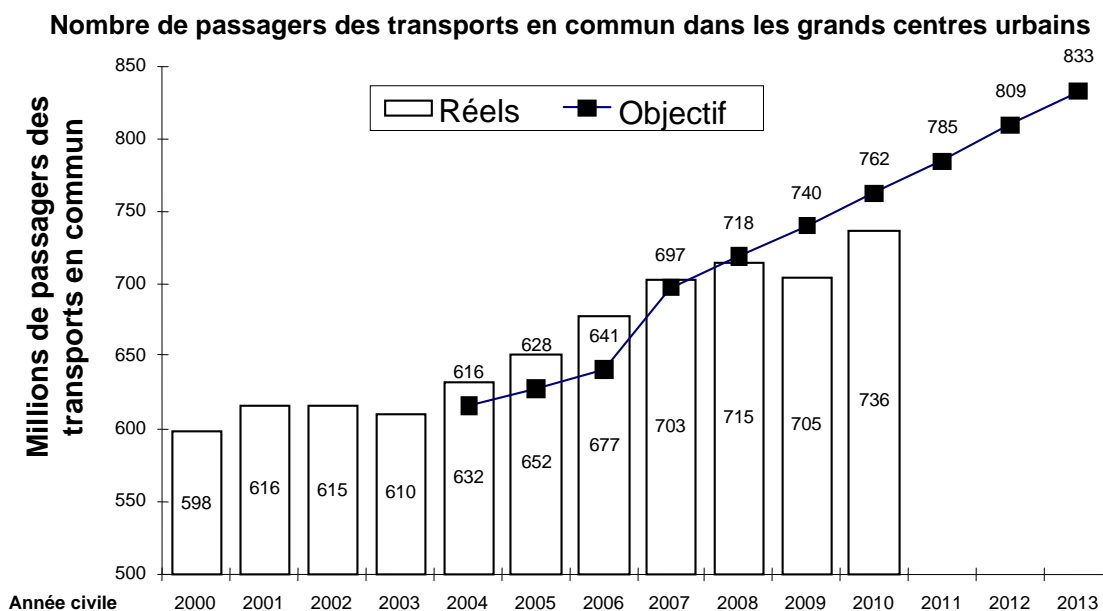


Tableau 1 – Nombre d’usagers des transports en commun dans les grands centres urbains

Années	Chiffre réel (en millions)	Cible (en millions)
2000	598	
2001	616	
2002	615	
2003	610	
2004	632	616
2005	652	628
2006	677	641
2007	703	697
2008	715	718
2009	705	740
2010	736	762
2011		785
2012		809
2013		833

Lien connexe : **Systemes de transport en commun en Ontario**

<http://www.mto.gov.on.ca/french/traveller/transit.shtml>

Nombre d’usagers du réseau GO Transit

Les trains et autobus GO Transit de Metrolinx ont transporté 57,9 millions de passagers en 2010-2011. Ce nombre devrait passer de 56 millions en 2011-2012 à 59,4 millions en 2013-2014.

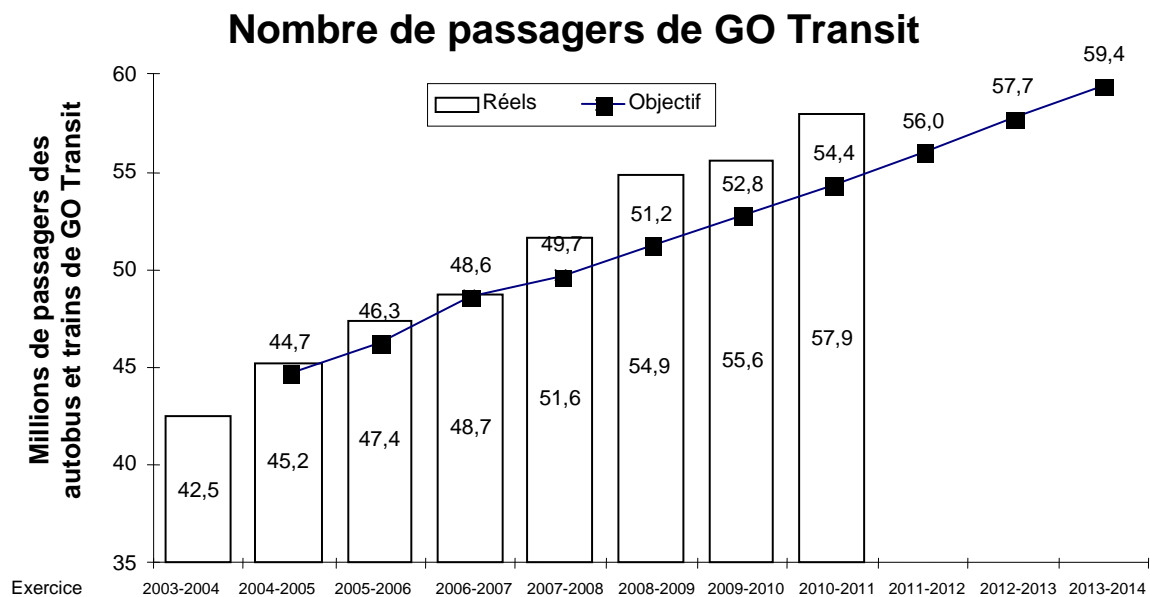


Tableau 2 – Nombre d’usagers du réseau GO Transit

Années	Chiffre réel (en millions)	Cible (en millions)
2003-2004	42,5	
2004-2005	45,2	44,7
2005-2006	47,4	46,3
2006-2007	48,7	48,6
2007-2008	51,6	49,7
2008-2009	54,9	51,2
2009-2010	55,6	52,8
2010-2011	57,9	54,4
2011-2012		56,0
2012-2013		57,7
2013-2014		59,4

Lien connexe : **Réseau GO Transit**

<http://www.go transit.com/publicroot/fr/default.aspx>

Amélioration de l’infrastructure frontalière et de celle des couloirs commerciaux

Les échanges commerciaux de l’Ontario avec la zone continentale des États-Unis se sont élevés à 266,5 milliards de dollars en 2010, dont près de 196,5 milliards (environ 74 pour cent) par camion. En 2011, quelque 39,1 millions de véhicules, dont plus de 6,7 millions de camions, ont utilisé les passages frontaliers internationaux de l’Ontario. L’Ontario, en partenariat avec le gouvernement fédéral, continue d’investir dans la modernisation de ses infrastructures : amélioration des couloirs commerciaux autoroutiers, réduction des embouteillages, et accroissement de la capacité des points d’accès frontaliers de Windsor, Sarnia, Niagara et Sault Ste Marie. Le ministère poursuivra sa collaboration avec le gouvernement fédéral et le Québec en vue de l’amélioration du système de transport multimodal pour le commerce international et le transport des marchandises, avec l’Initiative de développement de la porte continentale et du corridor de commerce Ontario-Québec et d’autres initiatives.

Nombre de décès par tranche de 10 000 conducteurs

En 2008, l’Ontario s’est classé comme le territoire de compétence le plus sûr au Canada et en Amérique du Nord pour ce qui est du nombre de décès liés aux accidents de la route (dernières données disponibles), ayant déclaré un taux de 0,7 décès par tranche de 10 000 titulaires de permis. Ce nombre diminue régulièrement depuis plus de 10 ans grâce aux campagnes d’éducation du public, aux programmes d’amélioration de la sécurité routière et à l’application stricte de la loi. Il était prévu que le nombre de décès par 10 000 titulaires de permis passerait de 1,01 en 2010 à 0,9 en 2013.

Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires de permis

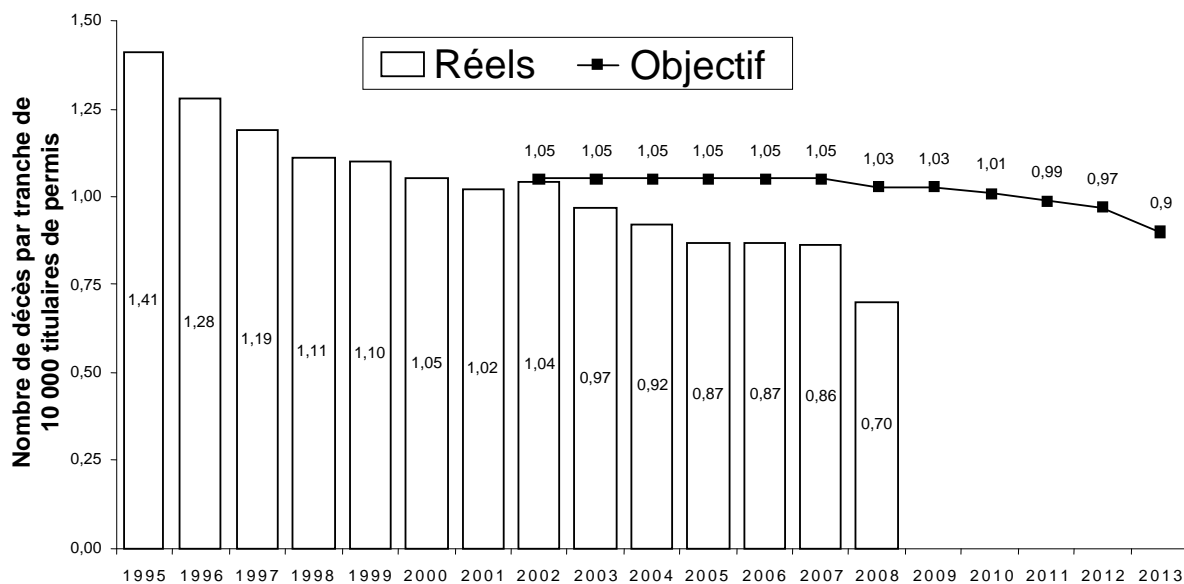


Tableau 3 – Nombre de décès par tranche de 10 000 titulaires de permis

Années	Chiffres réels	Objectif
1995	1,41	
1996	1,28	
1997	1,19	
1998	1,11	
1999	1,10	
2000	1,05	
2001	1,02	
2002	1,04	1,05
2003	0,97	1,05
2004	0,92	1,05
2005	0,87	1,05
2006	0,87	1,05
2007	0,86	1,05
2008	0,70	1,03
2009		1,03
2010		1,01
2011		0,99
2012		0,97
2013		0,90

Lien connexe : **Rapports annuels sur la sécurité routière en Ontario :**

<http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/orsar/index.shtml>

Organigramme du ministère des Transports en date de mai 2012

Ministre : L'honorable **Bob Chiarelli**

- Président, Commission des transports routiers de l'Ontario : **Gary Stanley**
- Président, Metrolinx : **Robert Prichard**
- Adjoint parlementaire : **Vic Dhillon**
- Sous-ministre : **Carol Layton** 416 327-9162

SMA, Politiques et planification : **John Lieou** 416 327-8521

- Directeur, Relations avec les Autochtones : **Bob Goulais** 416 327-9166
- Directeur, Politiques de transport en commun : **Andrew Posluns** 416 585-7347
- Directrice, Planification des transports : **Pat Boeckner** 416 585-7238
- Directrice, Politiques du transport : **Elizabeth Kay-zorowski** 416 585-7325
- Directeur, Politiques stratégiques et économie des transports : **David Ward** 416 212-1893
- Directrice, Transports pour les Jeux pan/parapanaméricains : **Teresa Morando** 416 327-9166

Directeur de l'information, Groupement du travail et des transports : **Ken Kawall** 416 327-1955

- Directeur, Solutions SUR : **Bob Stephens** 416 235-5209
- Directeur, Solutions pour les routes et l'économie : **Howard Bertrand** 905 704-2488
- Directeur, gestion des services : **Dani Danyluk** 905 704-2834
- Directeur, Architecture, gestion de l'information et solutions de travail : **Daniel Young** 416 326-3181

SMA, Sécurité des usagers de la route : **Robert Fleming** 416 235-4453

- Directrice, Projet de modernisation des activités de SUR : **Linda Dunstall** 416 235-4628
- Directeur, Sécurité des transporteurs et application des lois : **Peter Hurst** 905 704-2501
- Directeur, Services de délivrance des permis et d'immatriculation : **Paul Brown** 416 235-4392
- Directrice, Développement organisationnel : **Barbara Maher** 416 235-4864
- Directrice, Partenariats pour la prestation de services : **Kim Lambert** 416 235-5312
- Directrice, Sensibilisation et politiques en matière de sécurité : **Heidi Francis** 416 235-4050
- Directeur, Opérations régionales : **Tony Foster** 416 235-3526
- Directeur, Élaboration et évaluation des programmes : **Paul Harbottle** 416 235-4199
- Directeur général, Modernisation des activités de SUR : **Predrag Maric** 416 235-4827
 - Directeur, Gestion des changements organisationnels et des connaissances : **Vacant**
 - Directeur de la TI, Modernisation des activités de SUR : **Harp Ahluwalia** 416 235-6689

SMA, gestion des routes provinciales : **Gerry Chaput** 416 327-9044

- Directeur régional, Centre : **Lou Politano** 416 235-5484
- Directrice régionale, Ouest : **Ann Baldwin** 519 873-4333
- Directrice régionale, Est : **Kathryn Moore** 613 545-4600
- Directeur régional, Nord-Est : **Eric Doidge** 705 497-5500
- Directeur régional, Nord-Ouest : **Ian Smith** 807 473-2050
- Directeur général et ingénieur en chef, Gestion des biens : **Steve Cripps** 905 704-2299
 - Directeur, Stratégies d'investissement : **Shael Gwartz** 905 704-2622
 - Directeur, Normes routières : **Peter Verok** 905 704-2194

- Directeur, Gestion des contrats et opérations : **Paul Lecoarer** 905 704-2601
- Directeur, Groupe de mise en œuvre des initiatives frontalières de Windsor : **Fausto Natarelli** 416 326-6876

SMA Services ministériels : **Mike Goodale** 905 704-2701

- Directrice, gestion stratégique des RH : **Maria Tejada** 905 704-2043
- Directrice, Finances : **Linda McAusland** 905 704-2702
- Directrice, Installations et services opérationnels : **Shelley Tapp** 905 704-2727
- Chef, Bureau de la gestion et de la planification liées aux situations d'urgence : **Noris Bot** 905 704-2463
- Chef, Bureau de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée : **Janet Dadufalza** 416 212-1923

Directrice, Services de vérification interne : **Krystyna Kot** 905 704-2870

Directrice, services juridiques : **Mary Gersht** 416 235-4406

Directrice, Communications : **Kimberley Bates** 416-327-2117

LOIS ADMINISTRÉES PAR LE MTO

Code de la route

Le *Code de la route* est la principale source de textes législatifs liés au transport routier en Ontario.

Loi de 1993 sur le plan d'investissement

La *Loi de 1993 sur le plan d'investissement* est administrée par le ministère des Finances. La partie III de la Loi a créé la Société d'investissement dans les transports de l'Ontario et lui donne le pouvoir de réglementer la route 407.

Loi de 1995 sur les chemins de fer d'intérêt local

La *Loi de 1995 sur les chemins de fer d'intérêt local* réglemente la mise en place de chemins de fer d'intérêt local et de chemins de fer qui ne desservent que la province, ainsi que l'adoption de normes de sécurité.

Loi de 1998 sur l'autoroute 407

La *Loi de 1998 sur l'autoroute 407* désigne la route 407 comme voie privée à péage librement accessible.

Loi de 2001 sur l'amélioration des services à la clientèle offerts aux usagers de la route

La *Loi de 2001 sur l'amélioration des services à la clientèle offerts aux usagers de la route* permet au MTO de déléguer la responsabilité de la prestation de tout service lié à un « programme concernant les usagers de la route » (non défini).

Loi de 2002 sur les constructions situées sur la voie publique et nommées à la mémoire des agents de police décédés

L'Assemblée législative peut, par voie de résolution, nommer des ponts et autres constructions situés sur les routes principales à la mémoire d'agents de police décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Loi de 2006 sur Metrolinx

La *Loi de 2006 sur Metrolinx* crée Metrolinx comme organisme de la Couronne dont le mandat est de planifier, financer et aménager un réseau de transport multimodal.

Loi de 2008 sur les cartes-photo

La *Loi de 2008 sur les cartes-photo* permet la délivrance aux particuliers de trois types de cartes-photo à utilisation discrétionnaire, soit les cartes-photo générales, les cartes-photo Plus et les cartes-photo combinées.

Loi sur l'aménagement des voies publiques et des transports en commun

La *Loi sur l'aménagement des voies publiques et des transports en commun* confère au ministère la responsabilité d'entretenir et de réparer les routes provinciales, et elle lui accorde le pouvoir de conclure des ententes sur la construction des routes et des ponts provinciaux.

Loi sur la Commission des transports routiers de l'Ontario

La *Loi sur la Commission des transports routiers de l'Ontario* régit la Commission des transports routiers de l'Ontario. La Commission supervise le secteur des services d'autobus interurbains et délivre les permis exigés aux termes de la *Loi sur les véhicules de transport en commun*.

Loi sur la Société de développement des transports de l'Ontario

La *Loi sur la Société de développement des transports de l'Ontario* maintient les activités de la société appelée Société de développement de l'Ontario pour certains besoins liés aux transports en commun.

Loi sur le ministère des Transports

La *Loi sur le ministère des Transports* crée le ministère des Transports et autorise le ministre des Transports à assumer la responsabilité du ministère.

Loi sur le transport des matières dangereuses

La *Loi sur le transport des matières dangereuses*, conjointement avec la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* du gouvernement fédéral, favorise le transport sécuritaire des matières dangereuses sur les routes ontariennes.

Loi sur les aéroports

La *Loi sur les aéroports* habilite le ministère à acquérir, à établir, à agrandir, à améliorer, à construire, à exploiter ou à entretenir des aéroports afin de desservir au moins une région de l'Ontario.

Loi sur les motoneiges

La *Loi sur les motoneiges* régleme nte l'utilisation des motoneiges.

Loi sur les ponts à péage

La *Loi sur les ponts à péage* accorde le pouvoir de désigner comme pont à péage le pont Skyway enjambant la baie de Burlington, le Fort Frances Causeway et le pont au-dessus du canal Welland ou le tunnel au-dessous de ce canal, ou tout autre pont ou tunnel international.

Loi sur les ponts

La *Loi sur les ponts* se rapporte à la construction des ponts traversant des cours d'eau et qui relèvent de la compétence de la province de l'Ontario.

Loi sur les régies des routes locales

La *Loi sur les régies des routes locales* prévoit la création de régies chargées de gérer les routes locales dans les territoires non érigés en municipalités.

Loi sur les travaux d'aménagement des voies publiques

La *Loi sur les travaux d'aménagement des voies publiques* vise les services de construction. Elle régit les demandes présentées par les administrations routières (villes, cantons, régions, MTO) en vue du déplacement d'équipements de services publics (p. ex., des canalisations ou des lignes téléphoniques et électriques) sur l'emprise d'une voie publique.

Loi sur les véhicules de transport en commun

La *Loi sur les véhicules de transport en commun*, conjointement avec la *Loi sur la Commission des transports routiers de l'Ontario*, régleme nte l'industrie des services d'autobus interurbains (y compris l'affrètement, le covoiturage et le transport scolaire).

Loi sur les véhicules tout terrain

La *Loi sur les véhicules tout terrain* régleme nte et contrôle les véhicules tout terrain et leurs conducteurs.

Railways Act

Le *Railways Act* régit les chemins de fer; il est en grande partie remplacé par la *Loi de 1995 sur les chemins de fer d'intérêt local*.

Urban Transportation Development Corporation Ltd. Act

La Société de développement du transport urbain Ltée a été créée par voie de lettres patentes le 10 octobre 1974 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, 1980, chapitre 72; elle est autorisée à accorder certaines indemnisations liées au transport.

ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS (OCC)

Tableau 4 – Organismes, conseils et commissions

Noms des organismes, conseils et commissions	Prévisions 2012-2013	Chiffres réels provisoires 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
Dépenses de la Commission des transports routiers de l'Ontario	465 000	451 498	456 575
Revenus de la Commission des transports routiers de l'Ontario	65 000	70 682	64 504
METROLINX, subvention de fonctionnement	130 516 800	102 184 000	97 136 518
METROLINX, subvention d'immobilisations	2 120 599 300	1 957 180 700	1 283 076 938

Commission des transports routiers de l'Ontario

La Commission est un organisme quasi judiciaire responsable de contrôler l'accès au marché dans le secteur des véhicules de transport en commun (ou des autobus interurbains). En l'occurrence, elle est responsable de toutes les questions de réglementation économique du secteur du transport interurbain par autobus, en allant de l'examen des demandes de services de transport en commun en fonction des besoins de la population à la délivrance des permis, au règlement des différends entre les transporteurs et à l'imposition de pénalités. Des demandes d'audience peuvent être déposées par toute personne dont les activités, le permis ou le service de transport font l'objet d'une instance, ou par toute personne intéressée et désignée par la Commission comme partie à l'audience. La Commission a le pouvoir d'imposer aux parties tous les frais relatifs à une audience, en se basant sur le principe de l'utilisateur-payeur.

Metrolinx

La Société fait preuve de leadership relativement à l'élaboration d'un plan de transport multimodal intégré pour la région du grand Toronto et de Hamilton. Ce plan sera conforme aux politiques de transport des plans de croissance préparés et approuvés en application de la *Loi de 2005 sur les zones de croissance*, ainsi qu'aux autres politiques et plans provinciaux de transport s'appliquant au secteur du transport régional. La Société agit également pour le compte des municipalités de l'Ontario comme agence centrale d'approvisionnement en véhicules, matériel, technologies, fournitures et services connexes destinés aux réseaux locaux de transport en commun. Elle est en outre responsable de l'exploitation du réseau de transport en commun GO Transit et de la prestation d'autres services liés au transport en commun.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

En Ontario, le réseau de transport est essentiel à la croissance économique. La compétitivité de notre économie repose sur le transport sécuritaire et efficace des personnes et des marchandises dans toute la province et au-delà de nos frontières. Les investissements dans les routes, les ponts, le transport en commun et les couloirs stratégiques créent des emplois et fournissent l'infrastructure qui permet d'attirer de nouveaux investissements et d'assurer la vigueur de notre économie.

Le ministère des Transports s'engage à accroître le nombre d'utilisateurs des transports en commun en collaborant avec ses partenaires en vue de rendre ce mode de transport pratique et accessible pour les navetteurs. Le ministère s'emploie également à promouvoir un réseau intégré de transport multimodal.

L'Ontario est un précurseur en matière de sécurité routière, tant au Canada qu'en Amérique du Nord. À ce chapitre, les résultats obtenus par la province pendant la dernière décennie ont été rendus possibles par des modifications législatives et réglementaires, l'éducation du public, l'application de la loi et des partenariats avec les principaux intervenants de la sécurité routière.

Tableau 5 – Dépenses prévues du ministère 2012-2013

Charges de fonctionnement	1 511 399 214
Charges d'immobilisations	1 075 864 100
Actifs de fonctionnement	5 000
Actifs d'immobilisations	2 462 396 700

Remarque : Le fonctionnement et les immobilisations comprennent les consolidations et autres redressements.

Tableau 6 – Information financière sur le fonctionnement et les immobilisations du ministère

Crédits et programmes	Prévisions	Variations		Prévisions	Chiffres réels	Chiffres réels
	2012-2013 \$	par rapport aux prévisions de 2011-2012 \$	%	2011-2012 * \$	provisoires 2011-2012 * \$	2010-2011 * \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	45 140 200	1 495 900	3,4	43 644 300	39 888 000	46 866 452
Politiques et planification	2 593 148 500	91 887 600	3,7	2 501 260 900	2 484 441 800	1 797 877 887
Sécurité des usagers de la route	106 011 900	10 352 200	10,8	95 659 700	98 867 800	100 443 163
Gestion des routes provinciales	467 756 600	41 674 000	9,8	426 082 600	425 514 200	445 526 405
Groupement du travail et des transports	72 250 800	2 626 500	3,8	69 624 300	71 627 100	70 690 855
Total à voter - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	3 284 308 000	148 036 200	4,7	3 136 271 800	3 120 338 900	2 461 424 762
Crédits législatifs	600 099 014	41 288 900	7,4	558 810 114	558 100 814	512 599 318
Total du ministère - Actifs de fonctionnement	3 884 407 014	189 325 100	5,1	3 695 081 914	3 678 439 714	2 974 024 080
Redressement de consolidation et autres redressements	(1 297 143 000)	57 597 500		(1 354 741 200)	(1 340 542 700)	(710 553 000)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	2 587 263 314	246 922 600	10,6	2 340 340 714	2 337 897 014	2 263 471 080
Actifs de fonctionnement et biens immobilisés						
Administration du ministère	8 625 000	1 188 000	16,0	7 437 000	7 786 000	8 994 540
Politiques et planification	1 000	-	-	1 000	-	-
Sécurité des usagers de la route	3 325 800	(2 124 700)	(39,0)	5 450 500	954 711	3 888 075
Gestion des routes provinciales	2 450 448 900	325 958 300	15,3	2 124 490 600	1 936 083 400	1 942 584 907
Groupement du travail et des transports	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Actifs de fonctionnement et biens immobilisés	2 462 401 700	325 021 600	15,2	2 137 380 100	1 944 824 111	1 955 467 522
Total des actifs	2 462 401 700	325 021 600	15,2	2 137 380 100	1 944 824 111	1 955 467 522

* Les chiffres de l'exercice précédent sont redressés selon les changements apportés à l'organigramme du ministère et (ou) à la structure des programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2012.

ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2011-2012

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) aspire à devenir un chef de file mondial du transport sécuritaire, efficace et durable des personnes et des marchandises, qui permet de soutenir une économie concurrentielle à l'échelle mondiale et une qualité de vie élevée. Pour concrétiser cette vision, le ministère appuie les principales priorités du gouvernement provincial, soit un Ontario plus fort, un Ontario plus écologique et un meilleur Ontario pour les familles.

Le MTO concentre ses efforts sur cinq priorités principales :

- Accroissement du nombre d'utilisateurs des transports en commun;
- Promotion d'un réseau de transport multimodal pouvant assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises;
- Promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord;
- Amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario;
- Intégration du principe de durabilité au processus décisionnel, aux programmes, aux politiques et aux activités du ministère.

RÉALISATIONS DU MINISTÈRE

Accroissement du nombre d'utilisateurs des transports en commun

Amélioration de l'offre et de la qualité des transports en commun

- Suite de l'administration du Programme provincial de financement par la taxe sur l'essence. Depuis 2004, le gouvernement a versé aux municipalités de l'Ontario plus de 1,9 milliard de dollars au titre du financement par la taxe sur l'essence pour l'amélioration et l'expansion des transports en commun;
- Mise à jour et élargissement des *Lignes directrices en matière d'aménagement axé sur les transports en commun*, avec l'apport des municipalités, des exploitants de réseaux de transport en commun, des promoteurs et des planificateurs du transport et de l'aménagement du territoire. Le présent document contient un ensemble complet de lignes directrices sur les conseils les plus à jour en matière d'urbanisme, de planification des transports, de programmes d'amélioration des transports en commun et de conception urbaine. On y trouvera un ensemble de stratégies et de meilleures pratiques qui seront utiles aux planificateurs municipaux et des transports en commun; elles touchent à l'intégration de l'aménagement du territoire et de la planification des transports en commun, et plus particulièrement à l'augmentation du nombre d'utilisateurs des transports en commun. Ces lignes directrices ont été publiées en janvier 2012;
- L'Initiative d'approvisionnement en transport en commun de Metrolinx a mené à l'achat coordonné de plus de 500 autobus pour le compte des municipalités de l'Ontario depuis

2007. En agissant à titre d'agence centrale d'approvisionnement, Metrolinx a en outre aidé les municipalités à réaliser d'importantes économies sur le coût unitaire des autobus;

- Mise en œuvre du Lien air-rail par l'appui à Metrolinx :
 - Par le processus de demande de propositions, qui a mené à l'attribution à Airlinx Transit Partners d'un contrat avec diversification des modes de financement pour la ligne secondaire de trois kilomètres menant au Terminal n° 1 de l'aéroport Pearson;
 - Par la signature d'un contrat d'achat de 18 véhicules diesel à éléments multiples pour le Lien air-rail.
- Collaboration avec les municipalités en vue d'un engagement financier et d'un appui aux projets de transport en commun rapide à l'extérieur de la région du grand Toronto et de Hamilton :
 - Le 1^{er} septembre 2011, signature de l'accord de paiements de transfert de 600 millions de dollars avec la ville d'Ottawa pour son projet de transport en commun par train léger;
 - Aide à la ville d'Ottawa pour la mise à jour de l'analyse de rentabilisation du projet de transport en commun par train léger.
- Projets réalisés en vertu du Plan régional de transport :
 - En août 2011, début de la construction de la ligne Eglinton-Scarborough Crosstown à Toronto, avec le site de lancement du tunnel ouest à Keele Park, près de Black Creek;
 - Bonne progression de la construction des tronçons de Davis Drive et de la route 7 du réseau de service d'autobus rapides VIVA de la région de York;
 - Progrès de la construction sur le Mississauga Transitway.
- PRESTO :
 - Terminé la mise en service du système de cartes de transport en commun PRESTO dans tous les autobus et les trains du réseau GO Transit, sur la plupart des principaux réseaux de transport en commun de la région du grand Toronto (Oakville, Hamilton, Burlington, Brampton, Mississauga, réseau VIVA de la région de York et Durham), ainsi que dans 14 stations de métro de la CTT;
 - Metrolinx collabore avec OC Transpo et est en voie de mettre en œuvre le système de carte PRESTO à Ottawa pour l'été 2012.

Amélioration du service du réseau GO Transit

- Introduction du service GO Train à Kitchener et Guelph;
- Lancement d'une application GO Mobile;
- Ajout d'une nouvelle gare GO (Allandale Waterfront) à Barrie;
- Ajout de plus de 3 500 places de stationnement dans tout le réseau, notamment dans les gares d'Appleby, Aurora, Bramalea, Centennial, Lincolnville, Milton, Mount Joy, Rouge Hill et Whitby;
- Pendant le trimestre qui s'est terminé le 21 décembre 2011, la ponctualité du réseau GO Transit était de 95 pour cent.

Promotion d'un réseau de transport multimodal pouvant assurer la circulation efficace des personnes et des marchandises

- Direction de plusieurs initiatives de planification de transport multimodal à grande distance à l'appui du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe et du Plan de croissance du Nord de l'Ontario, notamment :
 - Évaluation environnementale du corridor de transport RGT Ouest;
 - Évaluation environnementale du corridor de transport Niagara-RGT;
 - Stratégie de transport à grande distance de la région de Simcoe;
 - Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario;
- Élaboration de prévisions à long terme sur les modes de croissance de la circulation, de la population et de l'emploi, en vue de faciliter une meilleure planification du développement des politiques et de l'infrastructure;
- Fin de la première des deux phases du Sondage 2011 pour le système de transport de demain qui porte sur les profils fondamentaux et les caractéristiques des déplacements des ménages; les résultats doivent servir au MTO et à l'ensemble des régions et des municipalités locales de la région élargie du Golden Horseshoe aux fins de la planification sociale, des transports, du logement et de l'emploi à l'échelle de la région;
- En collaboration avec l'État de New York, par l'entremise d'un comité permanent, soutien des activités de coordination pour la supervision de la mise en œuvre de la Stratégie binationale des transports dans la région frontalière du Niagara, dans le but de répondre aux besoins des quatre postes frontaliers du Niagara en matière de transport;
- Élaboration d'outils de partage des données (iCorridor) à l'échelle de la province, dotés d'une interface graphique affichant des couches de données sur le réseau routier provincial (vitesses, volumes, facteurs de fiabilité) pour tous les tronçons. Ces outils seront déployés pour une vaste gamme d'initiatives de planification, de conception opérationnelle et de priorisation des transports.

Promotion de la sécurité routière afin de demeurer parmi les territoires de compétence les plus sécuritaires en Amérique du Nord

Promotion de la sécurité routière par voie de législation et de réglementation

- Suite du suivi de la législation ontarienne sur la distraction au volant qui est entrée en vigueur le 26 octobre 2006 et qui est l'une des plus sévères en Amérique du Nord. La loi interdit de se servir d'un appareil à main pour parler, taper, composer un numéro ou envoyer des courriels ou des messages textes tout en conduisant. Elle interdit également aux conducteurs de regarder des écrans d'affichage non liés à la conduite. À cet effet, la police a commencé à émettre des contraventions en février 2010. Dans l'ensemble de la province, entre le 1^{er} février 2010 et janvier 2012, 124 163 accusations ont été portées en vertu de dispositions du *Code de la route*;

- Maintien de l'appui aux mesures mises en œuvre en vertu de la *Loi de 2009 sur la sécurité routière*.
 - **Sanctions à sévérité croissante du système de délivrance graduelle des permis de conduire** : En date de janvier 2012, on a émis au total 20 769 sanctions de sévérité croissante selon le système de délivrance graduelle des permis de conduire; de ce nombre, 8 066 concernaient le non-respect d'une condition visant les conducteurs débutants, 12 541 concernaient des condamnations entraînant la perte de 4 points d'inaptitude et 162 concernaient des suspensions ordonnées par un tribunal pour des condamnations entraînant 4 points d'inaptitude ou plus.
 - **Taux d'alcoolémie de zéro pour les conducteurs de 21 ans ou moins** : En date de janvier 2012, on comptait 709 condamnations liées au taux d'alcoolémie de zéro pour les conducteurs de 21 ans ou moins, avec suspension du permis de conduire de 30 jours;
- Maintien de l'appui à la mesure relative au taux d'alcoolémie au volant allant de 0,05 à 0,08 (« fourchette d'avertissement »), cette mesure ayant été introduite en mai 2009. De mai 2009 à mars 2012, les permis de 46 202 conducteurs dont le taux d'alcoolémie était dans cette fourchette ont été suspendus en vertu de cette disposition. De ce nombre, 2 088 étaient des récidivistes :
 - 1 958 en étaient à leur deuxième infraction (suspension de 7 jours);
 - 120 en étaient à leur troisième infraction (suspension de 30 jours);
 - 10 en étaient à leur quatrième infraction (suspension de 30 jours).
- En date de mars 2012, les agents d'application des lois du MTO avaient effectué plus de 23 712 inspections des limiteurs de vitesse et déposé 2 839 accusations aux termes du projet de loi 41, *Loi de 2008 modifiant le Code de la route (systèmes de limiteurs de vitesse obligatoire pour les camions lourds)*.

Sûreté et sécurité sur nos routes

- L'Ontario a doublé le financement des activités du programme RIDE, qu'il a porté à 2,4 millions de dollars en 2008, 2009 et 2010. Le taux de conduite avec facultés affaiblies de la province était le plus bas du Canada, soit 60 pour cent de celui du reste du pays;
- Le programme de signalement obligatoire par les médecins demeure l'un des plus stricts en Amérique du Nord. Près de 200 000 rapports médicaux sont traités chaque année.

Collaboration étroite avec nos partenaires en sécurité routière afin d'accroître la sécurité

- En automne 2011, le ministère a publié une série de quatre vidéos en ligne qui expliquent les démarches de demande de permis de conduire en Ontario;
- Les planificateurs régionaux collaborent avec plus de 150 partenaires en sécurité routière de toute la province pour accroître la sensibilisation sur la distraction au volant à partir d'initiatives locales;

- Chaque année, le ministère organise plus de 8 600 séances de formation de groupe pour conducteurs âgés, 15 000 entrevues liées aux points d'inaptitude et 100 000 inspections de camions;
- Suite de la promotion de la campagne « jeCONDUIS SUR LA ROUTE », un programme innovant sur la sécurité routière qui vise à sensibiliser les jeunes aux risques et aux conséquences des mauvaises habitudes de conduite.

Sécurité des transporteurs et application des lois

- En 2011, le ministère, en consultation avec les services de police, les municipalités et les vendeurs, a amorcé le Projet de transmission électronique des rapports sur les collisions qui vise à créer une solution électronique intégrée de signalement des collisions de véhicules motorisés au MTO. La mise en œuvre terminée, l'information sur les collisions sera plus exacte et disponible plus rapidement. Un premier projet pilote de transfert électronique de données dans un service de police a commencé en décembre 2011;
- Chaque année, le MTO mène environ 100 000 inspections de conducteurs et de véhicules commerciaux, 6 campagnes éclair provinciales et 250 campagnes éclair régionales sur la sécurité des camions;
- Lors de l'opération RoadCheck 2011 (campagne de vérification ponctuelle aléatoire de la sécurité des véhicules lourds menée pendant 3 jours au Canada, aux États-Unis et au Mexique), le taux de conformité de l'Ontario était de 81,8 pour cent, ce qui constitue une grosse amélioration par rapport au taux de 56,7 pour cent enregistré en 1995.

Amélioration de l'infrastructure des routes et des ponts et de l'infrastructure frontalière de l'Ontario

Agrandissement du réseau routier ontarien, efficacité et bon entretien

- En 2011-2012, le MTO a investi plus de 2,5 milliards de dollars en conception, ingénierie, propriété, construction et amélioration pour réparer et développer le réseau de routes et de ponts de l'Ontario. De ce montant, plus de 1,98 milliard de dollars sont allés à la construction et à la remise à neuf des routes et des ponts;
- Globalement, en 2011-2012, on a procédé à l'amélioration de plus de 1 167 kilomètres de routes provinciales et de 90 ponts. De plus, on a terminé la construction ou l'élargissement de 176 kilomètres de voies routières et la construction de 14 ponts.

Sud de l'Ontario	2010-2011	2011-2012*
Réfection des chaussées (km de routes)	800	606
Réfection-reconstruction de ponts	71	59
Nouvelles routes (km de voies)	90	95
Construction de nouveaux ponts	4	5

Nord de l'Ontario	2010-2011	2011-2012*
Réfection des chaussées (km de routes)	883	561
Réfection-reconstruction de ponts	31	31
Nouvelles routes (km de voies)	131	81
Construction de nouveaux ponts	20	9

* Estimation de la fin des travaux

- La province publie des plans pluriannuels sur l'amélioration du réseau routier afin de renseigner le public et d'aider l'industrie de la construction à planifier les travaux à venir. Les plans du ministère pour 2011-2015 ont été publiés au cours de l'été 2011. Pour plus d'information, consulter le site <http://www.mto.gov.on.ca/french/pubs/highway-construction/index.shtml>.
- Voici quelques réalisations importantes liées aux travaux de construction sur les routes provinciales en 2011-2012 :

Est

- Fin de l'élargissement de la route 7 à quatre voies, entre le chemin Ashton Station et Carleton Place, sur 5,6 km, à Carleton Place;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 401 entre la route 33 à Trenton et le chemin Northumberland 26, à l'est de Brighton, sur 12,4 km;
- Fin de la réfection et de l'élargissement du pont de la rivière Scugog, sur la route 7, à Lindsay;
- Fin de la réfection du pont de la rivière Moira, sur la route 37, à Belleville;
- Mise en œuvre des techniques rapides pour le remplacement du pont de l'avenue Carling, exécuté en 17 heures seulement.

Ouest

- Fin de l'élargissement de la route 402 vers l'ouest, de deux à quatre voies, du pont Bluewater jusqu'à l'est du chemin Marphy, à Sarnia. Ce projet était partiellement financé par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du Fonds sur l'infrastructure frontalière;
- Fin de la phase 3 de l'élargissement de la route 401 de Woodstock à Cambridge (de quatre à six voies), entre chemin Oxford 2 et le chemin Drumbo, sur 15,3 km;
- Fin de la remise à neuf des passages inférieurs du chemin Blacks, du chemin Furnival, du chemin Dunborough et du chemin Southminister Bourne sur la route 401 au sud de London;
- Fin de la réfection du revêtement routier, y compris amélioration des ponceaux sur la route 21, de la route 9 à Tiverton.

Centre

- Fin de la construction de 16 km de voies réservées aux véhicules multioccupants sur l'autoroute QEW, d'Oakville à Burlington;
- Fin de l'élargissement de l'autoroute QEW de quatre à six voies, de la rue Seventh au viaduc Garden City Skyway, en traversant St Catharines;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 403, de Central Parkway au boulevard Winston Churchill, sur plus de 10 km, à Mississauga;

- Fin de l'amélioration du pont de la rivière Nottawasaga, sur la route 89, dans le comté de Simcoe;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 409 entre la route 401 et la route 427. Les travaux couvrent l'amélioration des ponts et de la barrière médiane ainsi que le remplacement des lampadaires de la route.

Nord-Est de l'Ontario

- Fin de la réfection du revêtement de la route 11, sur 20,2 km, y compris une amélioration du pont Granite Lake, au sud de Lakeshore Drive;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 17 sur 11,1 km, y compris trois améliorations structurelles, à l'ouest de Mattawa;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 522, sur 19,7 km, y compris deux remplacements structurels de ponceaux et la remise à neuf d'un pont, à l'ouest du ruisseau Trout;
- Fin de l'élargissement de la route 11 à quatre voies, sur 17 km, de Sundridge à South River, au sud de North Bay.

Nord-Ouest de l'Ontario

- Fin de la réfection du revêtement de la route 11, à l'ouest de la route 11B vers l'ouest, à l'ouest d'Atikokan, sur 30,9 km;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 17 à l'ouest de Thunder Bay, vers l'ouest sur 37,1 km;
- Fin de la réfection du revêtement de la route 125 et de la route 105, au sud de Red Lake, vers le sud sur 30,6 km;
- Fin de la reconstruction de la route 11/17, y compris des améliorations opérationnelles apportées à l'autoroute de Thunder Bay, sur 3,7 km.

Amélioration du débit de circulation au poste frontalier Windsor-Detroit

- Achèvement des travaux initiaux de construction de l'autoroute Windsor-Essex, y compris la construction de deux ponts et l'installation d'un ouvrage antibruit sur une distance de 2 km dans le secteur compris entre le chemin North Talbot et l'avenue Howard;
- Début de la construction intégrale de l'autoroute Windsor-Essex selon un échancier serré qui mènera à l'ouverture à la fin de 2014;
- Fin de la construction du carrefour à plusieurs niveaux de l'avenue Howard, qui vise à réduire les embouteillages et les temps de déplacement des navetteurs;
- Fin de l'élargissement et des améliorations de la route 401, à partir de l'ouest du chemin Manning jusqu'à l'est du chemin Essex County 46, ce qui permettra d'améliorer les conditions routières et la sécurité des conducteurs;
- Le programme de systèmes de transport intelligents permet d'apporter des améliorations aux points d'accès internationaux et aux postes frontaliers, dont celui de Windsor;
- Développement de conceptions détaillées pour l'amélioration de l'esplanade canadienne pour le tunnel Windsor-Detroit qui, lorsqu'il sera terminé, permettra de résoudre en partie les problèmes liés à la circulation locale.

Amélioration de l'infrastructure des ponts de l'Ontario

- La méthode novatrice de remplacement accéléré permet d'installer un nouveau pont en quelques heures plutôt qu'en quelques mois ou années. Cette technique de pointe consiste à soulever le vieux pont et à le remplacer par un nouveau qui a été construit à proximité. Elle s'accompagne d'une réduction des coûts et d'une amélioration de la sécurité du site, elle est écologique, elle réduit la durée de l'interruption de la circulation et permet de rétablir celle-ci plus rapidement. À ce jour, quatre projets de remplacement de ponts ont été menés sur les autoroutes provinciales, soit un sur la route 403 à Hamilton (avenue Aberdeen) et trois sur la route 417 à Ottawa (Island Park, avenue Clyde et avenue Carling);
- À ce jour, 11 ponts ont été remplacés pour des régies de routes locales dans des régions nordiques éloignées, et chaque opération a duré un ou deux jours pour environ le dixième du coût des méthodes conventionnelles;
- Installation d'un système de protection cathodique à énergie solaire sur le pont de l'avenue Warden qui traverse la route 401 à Toronto (utilisation de l'énergie solaire pour créer une protection cathodique de l'armature en acier du tablier du pont).

Ouverture de 14 nouvelles aires de service routières

- Améliorations apportées à 20 des 23 aires de service routières sur trois ans, qui seront terminées en 2013;
- À la date actuelle, 14 aires de service ont été réaménagées et sont entièrement opérationnelles;
- Deux autres sites ouvriront en 2012, et trois en 2013;
- Les aires qui ont été modernisées récemment mettent en valeur l'hospitalité de l'Ontario et fournissent un lieu sûr où les voyageurs peuvent se reposer, manger et faire le plein. Elles seront ouvertes jour et nuit, sept jours sur sept, toute l'année. On peut consulter des cartes et d'autres renseignements sur ce programme à l'adresse suivante :
<http://www.mto.gov.on.ca/french/traveller/service-centres/>.

Intégration du principe de durabilité

Promotion du transport durable

- Intégration de la durabilité dans le développement des stratégies de transport multimodal à longue distance, par l'utilisation d'une méthode robuste par « éléments fondamentaux » qui consiste à identifier et à sélectionner les options d'amélioration du réseau de transport. Ces options visent à optimiser le réseau de transport existant, et elles intègrent l'amélioration d'infrastructures non routières avant la prise en compte de grands investissements d'infrastructure routière;
- Investissement de 380 millions de dollars pour les voies réservées aux véhicules multioccupants sur l'autoroute QEW dans la région de Halton, avec l'ajout de 16 km de nouvelles voies réservées entre la rue Trafalgar à Oakville et Guelph Line à Burlington. Le projet s'est terminé en 2011;

- En 2009, le ministère a ouvert quatre kilomètres de voies réservées aux véhicules multioccupants sur l'autoroute 417 à Ottawa, vers l'est, d'Eagleson à Moodie. La construction de voies réservées est en cours sur l'autoroute 417, dans chaque direction, de Moodie Drive à Palladium Drive. Les travaux ont débuté en novembre 2011 et doivent se terminer à l'automne 2014;
- Chef de file reconnu en Amérique du Nord en matière de recyclage des revêtements en asphalte, de réutilisation des matériaux existants, de conservation d'importantes quantités d'agrégats non renouvelables, de forte réduction des besoins énergétiques et d'élimination des importants coûts de mise au rebut;
- Réponse au changement climatique par l'utilisation d'un réseau de 20 pluviomètres pour la collecte de données dans le Nord de l'Ontario. Ces appareils sont installés depuis deux étés et, à terme, ils fourniront des données qui permettront de mieux connaître les effets du changement climatique en Ontario. On disposera ainsi d'informations permettant de documenter la modification des exigences actuelles sur la conception du drainage en vue de l'adaptation au changement climatique;
- Reçu le Prix d'excellence du Commissaire à l'environnement de l'Ontario pour les travaux effectués sur le parc de stationnement pour covoiturage de Beamsville;
- Amorce de consultations avec les communautés autochtones et métisses, les municipalités et les intervenants clés du Nord de l'Ontario aux fins de la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario.

Protection de l'environnement

- Rédaction d'un guide sur la qualité de l'air et le changement climatique, et consultation connexe; cet ouvrage présente une approche normalisée d'évaluation et de réduction des effets possibles sur la qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre des projets provinciaux de transports qui sont appuyés par le ministère de l'Environnement et préconisés par le commissaire à l'environnement;
- Analyse et sélection des modèles informatisés les plus efficaces pour la prédiction des bruits routiers et ferroviaires en vue des futures mises à jour à apporter aux documents de politiques et conseils relatifs aux bruits pour les projets provinciaux de transports;
- Comparée aux techniques conventionnelles de fraisage et pose de couche d'asphalte, la remise à neuf de revêtements par recyclage à froid *in situ* permet une réduction de 50 pour cent des émissions de gaz à effet de serre, de 62 pour cent des quantités d'agrégats consommées, et de 40 à 50 pour cent des coûts. À ce jour, on a recyclé 10,7 millions de mètres cubes de revêtement par la technique à froid *in situ*, ce qui a permis une réduction de près de 165 000 tonnes d'émissions de CO₂;
- Installation de DEL dans les 547 feux de circulation du ministère, d'où une réduction de la consommation d'électricité de 80 pour cent (assez pour alimenter 5 700 ampoules de 200 watts pendant une année);
- Reconnaissance du rôle de précurseur dans l'utilisation de technologies de pointe pour l'épandage des bonnes quantités de sel au bon moment, avant, pendant et après une tempête. Cela est rendu possible par un réseau complet de plus de 140 sites d'information météorologique qui fournissent des données météorologiques en temps opportun et permettent ainsi des prévisions plus précises. Sur tous les camions d'épandage de sel, les systèmes électroniques de réglage de l'épandage sont étalonnés pour permettre l'utilisation des seules quantités nécessaires selon l'intensité de la tempête;

- Épandage liquide direct de saumure pour empêcher la neige de se lier à la chaussée, ce qui permet de dégager les routes avec un minimum d'efforts et de sel. Le sel est soumis à un prétraitement ou à un prémouillage qui empêche les particules de rebondir. Lors d'une tempête, cette méthode permet de réduire les quantités consommées de 15 à 25 pour cent, selon les conditions;
- Partenariat avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario pour moderniser les ententes concernant la protection des habitats des poissons ainsi que les processus de mise en conformité avec les exigences de délivrance de permis.

Autres réalisations du ministère

Accroissement de la participation et de la diversité du personnel

- Élaboration d'un plan d'action rigoureux sur la diversité à partir des succès de la stratégie précédente à cet effet. Après sa mise en œuvre en 2012-2013, ce plan encouragera la transformation culturelle et comportementale dans tous les bureaux du ministère;
- Publication du neuvième plan annuel d'accessibilité conformément aux prescriptions de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*;
- Dépôt du deuxième rapport décrivant la conformité du ministère au règlement *Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle* publié en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- Le nouvel Intranet du ministère a reçu le Prix d'excellence Showcase Ontario pour la participation des employés. L'Intranet s'est avéré un outil essentiel pour la mise en commun de l'information dans un grand ministère tel que le MTO, et il a permis d'accroître la participation et la productivité du personnel.

Service et soutien

- En 2011, taux de conformité de 92,9 pour cent à la norme de réponse dans un délai de 30 jours aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- Mise à jour du Plan de continuité des opérations et du plan d'intervention d'urgence du ministère, et élaboration d'un nouveau plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire;
- Direction réussie de la campagne de sensibilisation de la Semaine de la sécurité civile de 2011, avec la tenue d'événements à Toronto, Kingston, North Bay, London et St Catharines. Le ministère a coordonné l'événement de St Catharines avec les administrations et les organismes locaux pour en faire une importante activité de sensibilisation.

Leadership financier

- Mise en œuvre d'importantes initiatives ministérielles dans les limites du budget et atteinte des objectifs de réduction des dépenses gouvernementales;
- Dans son rapport sur les services de consultation de 2010-2011, le ministère a déclaré un taux d'approvisionnement concurrentiel de 100 pour cent et l'attribution de 233 contrats; dans le rapport relatif à l'Accord sur le commerce intérieur, il a fait état d'un taux

d'approvisionnement concurrentiel de 98,2 pour cent pour les contrats accordés en 2010-2011 dont la valeur était supérieure au seuil déterminé dans l'Accord sur le commerce intérieur.

Désignation du ministère comme Centre de gestion du parc automobile par excellence de la fonction publique de l'Ontario

- Le Centre de gestion du parc automobile de la fonction publique de l'Ontario a poursuivi la mise en œuvre des meilleures pratiques de l'industrie tout en assurant en permanence la qualité du service à la clientèle à l'intention de la FPO. Le Centre de gestion du parc automobile a créé 11 parcs de véhicules qui permettent de réduire les coûts de transport et qui assurent la disponibilité d'un mode de transport approprié pour les activités gouvernementales;
- Maintien de l'augmentation du nombre de véhicules hybrides et à carburant de remplacement dans les parcs automobiles de la haute direction et des ministères en général en vue de promouvoir les économies d'énergie et de réduire les émissions. Le 31 mars 2012, le parc de la FPO comptait plus de mille véhicules hybrides.

Technologies de l'information

- Le Système de services de renseignements existant a été amélioré en 2011; on a ajouté un champ à l'affichage d'information sur les véhicules pour offrir aux organismes d'application de la loi un accès en temps réel au statut de validité de l'assurance du véhicule. Ces organismes disposent ainsi d'un nouvel outil pour l'application du *Code de la route* en Ontario. Aujourd'hui, par l'intermédiaire de ce système, plus de 6 100 utilisateurs de l'OPP et plus de 3 700 utilisateurs des services de police municipaux ont accès aux bases de données du ministère, ce qui représente 42 services de police de la province;
- En 2011-2012, tout en assurant l'efficacité de la gouvernance des TI et de la gestion des risques, le Groupement du travail et des transports a mené 115 examens de l'architecture de groupe, il a participé à 33 examens de l'architecture ministérielle et obtenu la délégation de 11 projets pour l'examen du seul groupement;
- Le Centre de livraison des solutions .NET est le fournisseur central de l'ensemble du développement des solutions de la technologie Microsoft .NET dans la FPO, et il est hébergé au sein du Groupement du travail et des transports. Le Centre de livraison des solutions .NET fournit des services pour tous les groupements d'ITI, et l'ensemble des produits Microsoft .NET dont SharePoint, Dynamics, le développement de l'application client .NET, et l'hébergement des mises en œuvre et des applications .NET disponibles dans le commerce par l'environnement de mise en œuvre de solutions .NET.

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-12

Tableau 7 Dépenses ministérielles réelles provisoires 2011-2012 telles qu'elles figurent dans le Budget de l'Ontario

Fonctionnement	1 414 110 514
Immobilisations	923 786 500
Effectif au 31 mars 2012	3 818

Remarque : Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.